

**Lettre de demande de secours suite aux dégâts engendrés par les inondations**  
Documents communaux  
**Septembre-Octobre 1852**  
(Archives Municipales de la ville de Dole)

3120 26  
Le Soussigné déclare que par suite des grandes eaux qui viennent d'avoir lieu le dix neuf de Septembre il lui a été soutiré par les eaux environ vingt sept stères de bois de chauffage sur le port de Dole, et sur le port de Fraizon six cent stères de bois et de bois dure le prix du stère est six francs cinquante le stère est perdue le retour de cent à cent cinquante stères, il en restera donc soutiré par les eaux quatre cent quatre vingt stères ce qui fait la somme de trois mille cent vingt francs qui a été perdue  
Dole le 2 Octobre 1852  
Gaudillot

VILLE de DOLE  
1116  
ARCHIVES

© Archives Municipales de la ville de Dole

Je soussigné déclare que par suite des grandes eaux qui viennent d'avoir lieu le dix neuf de septembre il lui a été soutiré par les eaux environ vingt sept stères de bois de chauffage sur le port de Dole et sur le port de [...] ce qui fait la somme de trois mille cent vingt francs qui a été perdue. Dole, le 2 octobre 1852.

Demande de secours  
suite la deuxième  
inondation


Monsieur le Maire de la Ville de  
Dole.

Monsieur le Maire.

Le nommé Monnod Paroy  
français cultivateur à Fournenans  
à l'honneur de vous exposer: qu'il  
exploite comme fermier, la propriété de  
M<sup>lle</sup> Garnier de Fultans, se  
composant de quinze hectares, lieu-dit  
à Fin d'Arans (territoire de Dole) que  
deux hectares ensemencés de blé, par  
suite de la deuxième inondation se  
trouvent complètement détruits, et lui  
occasionnent une perte de deux cents francs,  
et que les dégradations faites dans le ruisseau  
de la propriété par le passage des eaux, lui  
font une perte de trois cents francs.

En conséquence il prie M<sup>le</sup> le Maire  
de bien vouloir remettre la présente  
réclamation à qui de droit.

J'ai bien l'honneur



© Archives Municipales  
de la ville de Dole

Le nommé [...] français cultivateur à Fournenans à l'honneur de vous exposer qu'il exploite comme fermier la propriété de [...] se composant de quinze hectares, lieu-dit à Fin d'Arans (territoire de Dole), que deux hectares ensemencés de blé, par suite de la deuxième inondation se trouvent complètement détruit [...].

**D'après les différents courriers possédés dans les anciens dossiers communaux, les pertes pour la commune de Dole suite aux inondations de 1852 s'élèvent à un total de 19 473 Francs.**